



Chronologie de la persécution des Juifs aux Pays-Bas

1940

15 mai

Licenciement des journalistes juifs employés par l'*Algemeen Nerderlands Persbureau* (Agence de Presse néerlandaise).

1^{er} juillet

Interdiction faite aux Juifs de servir dans la défense antiaérienne.

31 juillet

Interdiction d'abattre du bétail selon les règles de la *cacheroût* (code alimentaire rituel – cuisine dite « cacher »), effective à partir du 5 août.

6 septembre

Interdiction d'embaucher des Juifs dans l'administration ; ceux qui y sont déjà employés ne peuvent bénéficier d'une promotion.

26 septembre

Interdiction de publier des journaux juifs, à l'exception de l'hebdomadaire *Het Joodsche Weekblad*, organe officiel du *Joodsche Raad* (Conseil juif) à compter du 11 avril 1941.

5 octobre

Déclaration d'aryanité : tous les fonctionnaires ont l'obligation de remplir une déclaration sur leurs origines.





22 octobre

Obligation faite aux hommes d'affaires juifs d'enregistrer leur entreprise en l'accompagnant de la mention « juive ».

4 novembre

Avis stipulant que les fonctionnaires juifs seront suspendus de leurs fonctions à compter du 21 novembre; en février 1941, ils seront licenciés de fait.

19 décembre

Interdiction faite aux Juifs d'embaucher des domestiques allemands.

1941

Janvier

Dans différents lieux publics apparaissent des panneaux portant la mention « Joden niet gewenscht » (« Juifs indésirables ») alors qu'aucune mesure n'a encore été prise en ce sens.

9 janvier

Interdiction faite aux Juifs de fréquenter les cinémas.

10 janvier

Obligation pour tout Juif ou toute personne ayant au moins un grand-parent juif de se faire enregistrer.

11 février

Interdiction faite aux Juifs de fréquenter les universités.

12 février

Des barrières de barbelés délimitent le vieux quartier juif d'Amsterdam, rebaptisé « Joodsche Wijk » (Secteur juif). Si on les retire peu après, certains panneaux « Joodsche Wijk » restent pour leur part en place.

13 février

Fondation du *Joodsche Raad* (Conseil juif).

22 février

Rafle de deux jours pour arrêter des hommes juifs ayant entre 18 et 35 ans; en tout, 427 sont emmenés et déportés; le 25 février, une grève, restée dans l'histoire sous le nom de « Grève de février », éclate à la suite de cette action.





27 février

Les Juifs ne sont plus autorisés à donner leur sang.

15 avril

Interdiction faite aux Juifs de détenir un récepteur de radio.

1^{er} mai

Interdiction faite aux avocats et médecins juifs d'avoir des clients et des patients non juifs.

Interdiction faite aux Juifs de fréquenter les marchés.

27 mai

Obligation de déclarer les terres agricoles appartenant à des Juifs.

31 mai

Interdiction faite aux Juifs de fréquenter les piscines et les plages.

11 juin

Deuxième rafle qui se traduit par la déportation à Mauthausen de 300 Juifs d'Amsterdam.

26 juin

Interdiction faite aux magasins juifs d'ouvrir le dimanche.

8 août

Première ordonnance LiRo (du nom de la banque Lippmann-Rosenthal & C^{ie}) n° 148/1941 : les Juifs ont l'obligation de déposer leurs avoirs supérieurs à 1 000 florins à la banque Lippmann-Rosenthal & C^{ie}, une banque juive tombée aux mains des Allemands.

1^{er} septembre

Interdiction faite aux élèves juifs de fréquenter écoles et établissements scolaires ordinaires.

14 septembre

Troisième rafle aux Pays-Bas : dans la ville de Twente, 100 hommes juifs sont arrêtés et déportés.

15 septembre

Interdiction faite aux Juifs de fréquenter parcs, zoos, cafés, restaurants, hôtels, théâtres et musées. À partir de cette date apparaissent fréquemment des panneaux « Interdit aux Juifs ».





7-8 octobre

Raflé dans la province de la Gueldre: 100 Juifs sont déportés.

20 octobre

Le Conseil juif est contraint d'enregistrer tous les Juifs vivant aux Pays-Bas.

27 novembre

Interdiction est faite aux Juifs de voyager ou de déménager sans autorisation.

5 décembre

Tous les Juifs non néerlandais doivent se présenter dans le cadre de l'« émigration volontaire ».

1942

Janvier

On aménage des camps de travail pour les Juifs, en particulier dans l'est et le nord des Pays-Bas.

23 janvier

Annnonce de l'apposition de deux « J » sur les pièces d'identité des Juifs.

20 mars

Interdiction faite aux Juifs de posséder ou de conduire un véhicule.

26 mars

Interdiction faite aux Juifs d'épouser un non-Juif.

3 mai

Tous les Juifs de plus de 6 ans ont l'obligation de porter une étoile jaune frappée du mot « Jood », bien visible sur leurs vêtements.

21 mai

Deuxième ordonnance LiRo n° 58/1942 : obligation est faite aux Juifs de remettre, en plus de leurs liquidités, leur or, leur argent, leurs antiquités, leurs objets d'art, tous leurs objets de valeur et biens culturels à la banque Lippmann-Rosenthal & C^{ie}.





5 juin

Interdiction faite aux Juifs de se déplacer.

12 juin

Les Juifs ne peuvent effectuer leurs achats qu'à des heures données et dans un nombre limité de magasins.

30 juin

Instauration du couvre-feu : les Juifs se doivent de rester chez eux entre 20 h 00 et 6 h 00.

6 juillet

Interdiction faite aux Juifs de téléphoner et de rendre visite à des non-Juifs.

14 juillet

Premier transport de Juifs d'Amsterdam au camp de transit de Westerbork.

15 juillet

1 135 Juifs sont déportés de Westerbork à Auschwitz, en Pologne. Jusqu'au 13 septembre 1944, un train partira pour ainsi dire chaque semaine de la Drenthe à destination d'un camp d'extermination.

20 juillet

Le théâtre Hollandsche Schouwburg sert de lieu de détention de Juifs arrêtés et de lieu où d'autres Juifs doivent se présenter pour être déportés.

1^{er} octobre

Des Juifs de plusieurs camps de travail hollandais sont transférés à Westerbork avant d'être déportés avec leur famille.

Octobre

La Crèche, sise 31 Plantage Middenlaan, fait office de dépendance du Hollandsche Schouwburg. Des enfants juifs séparés de leurs parents y sont placés avant d'être déportés.





1943

15 janvier

Tous les enfants trouvés sont considérés comme étant juifs et sont déportés, décision revêtant un effet rétroactif. À Amsterdam, ils sont emmenés à La Crèche.

16 janvier

450 Juifs sont transférés du Hollandsche Schouwburg au nouveau camp de Vught. En tout, 12 000 Juifs seront détenus dans ce dernier camp.

2 mars

Premier transport à destination du camp de Sobibór.

10 avril

Interdiction faite aux Juifs de rester dans les provinces suivantes : Groningue, Frise, Drenthe, Overijssel, Gueldre, Zélande, Brabant septentrional et Limbourg.

21 avril

Premier transport depuis les Pays-Bas, au départ du Hollandsche Schouwburg, à destination du camp de concentration de Terezín.

22 avril

Interdiction faite aux Juifs de séjourner dans les provinces suivantes : Hollande septentrionale – à l'exception de la ville d'Amsterdam –, Hollande méridionale et Utrecht. À compter de cette date, seuls les Juifs qui se cachent, ceux qui disposent d'une autorisation spéciale et quelques Amstellodamois échappent aux camps.

6-7 juin

Transport d'enfants de Vught vers Sobibór.

29 septembre

Transport de tous les Juifs encore présents à Amsterdam au camp de Westerbork.

19 novembre

Le Hollandsche Schouwburg est fermé après le dernier transport de Juifs arrêtés bien qu'ils se fussent cachés.





1944

11 janvier

Premier transport depuis le camp de Westerbork à destination de Bergen-Belsen.

2 juin

Dernier transport de Juifs du camp de Vught à destination d'Auschwitz.

Septembre

Les troupes alliées arrivent dans le camp de Vught qui a été évacué peu avant.

13 septembre

Dernier transport depuis Westerbork. Lors de la libération du camp, le 12 avril 1945, on recense 876 prisonniers.

Chronologie établie par Annemiek Gringold, in De Hollandsche Schouwburg, sous la direction de Frank van Vree, Hetty Berg et David Duindam, Amsterdam University Press, 2013.

Le présent aperçu a été rédigé à partir de plusieurs ouvrages de référence sur la Shoah ; il ne prétend pas à l'exhaustivité.

